

KAFOUDAL





Revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo

EDITORIAL

La Science de tout temps a toujours été, d'abord l'apanage des initiés. Elle devient accessible à la communauté soit de manière didactique soit à travers les solutions et/ou résultat qu'elle met à la disposition de cette communauté. Cette caractéristique, qui est valable pour les périodes de l'histoire, permet à présent de faire un parallèle entre un lieu de rituel Senoufo dénommé le Kafoudal et une revue scientifique. Conçu pour accueillir des évènements exceptionnels lors du rite initiatique du *poro*, elle peut abriter, à la demande d'un tiers et à titre exceptionnel, des cérémonies de non-initiés. Passé cette dérogation, cette place redevient sacrée et privée. Un symbole pour une revue scientifique qui à l'origine est une initiative privée mais qui sert de plateforme de publicisation et de publication à toutes les personnes intéressées. Quoi de mieux pour désigner une revue dont la vocation est de contribuer à assurer une meilleure visibilité des résultats des recherches universitaires. Ces résultats issus des publications et des réflexions des universitaires, restent un défi majeur et permettent d'établir un lien avec le *Kafoudal*. Ainsi, cette revue se positionne comme une lucarne pour aider à la prise de décision des acteurs politiques dans l'exécution des programmes de gouvernance et de développement aux niveaux étatique et local. Elle vise avant tout à servir de lieu d'expression pour tous ceux qui conduisent des recherches pour nourrir la science. La revue Kafoudal est pluridisciplinaire et publie, à ce titre, des recherches originales de Géographie, de Sociologie, d'Anthropologie, d'Histoire, d'Économie, de Droit, de Science Politique. Elle accepte, également, des comptes rendus de lecture.

Jérôme ALOKO-N'GUESSAN

Directeur de Recherches CAMES

« KAFOUDAL » LA REVUE DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITE PELEFORO GON COULIBALY

CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

- -Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8) Cel: 0033668032480; Email: yapi_diahou@yahoo.fr
- **-Jérôme Aloko-N'guessan**, Directeur de Recherches à l'Université Felix Houphouët-Boigny, email : <u>poitoucharente@gmail.com</u>
- **-Koffie-Bikpo Céline Yolande**, Professeur titulaire de Géographie (Université Félix Houphouët-Boigny), email : <u>bikpoceline@yahoo.fr</u>
- **-Brou Emile Koffi**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara, UFR CMS)
- **-Da Dapola Evariste Constant**, Professeur titulaire de Géographie à l'Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki–Zerbo (Burkina Faso), 06 BP : 9800 Ouagadougou 06, E- mail : evaristeda@gmail.com
- -Maïga Alkassoum, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Ouaga I Professeur Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)
- **-Diomandé Dramane**, Professeur titulaire d'Hydrobiologie, Université Peleforo Gon Coulibaly)
- Dedy Seri Faustin, Maitre de Recherche de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- **-Edinam Kola**, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo), email : edikola@yahoo.fr
- **-Anoh Kouassi Paul**, professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, email : <u>anohpaul@yahoo.fr</u>
- -Maurice Boniface Mengho, Géographe ruraliste, Professeur titulaire, (Université de Brazzaville (République du Congo), BP 13 097 Brazzaville, email : maumautina@gmail.com
- -Koné Issiaka, Professeur Titulaire de Socio-Anthropologie des Organisations (Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa), BP 150 Daloa, email: koneissiaka1@gmail.com
- **-Dossou Guedegbe Odile,** Professeur Titulaire des Universités (CAMES)Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- -Machikou Nadine, Professeure titulaire de Science Politique, Université Yaoundé
 2 (Cameroun)
- -Assi Kaudjhis Joseph, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- **-Yoro Blé Marcel**, Professeur Titulaire d'Anthropologie et de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- -N'Goran François, Directeur de Recherche de Sociologie, Université Alassane Ouattara
- **-Gbodje Sékré Alphonse,** Professeur titulaire d'histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly, email : sekrealphonse@yahoo.fr, Cel : 47649099

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication

Prof Brou Emile Koffi (Université Alassane Ouattara, UFR CMS) Cel. : (225) 05 92 89 93 ; email : koffi_brou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef

Konan Kouamé Hyacinthe

Rédacteurs en Chef Adjoints

Guehi Zagocky Euloge Kra Kouadio Joseph

Correspondance: revuekafoudal@gmail.com konanhyacinth@gmail.com https://www.univ-pcg.edu.ci

Comité de lecture international

- -Aboubakar Kissira, Maitre de conférences de Géographie, université de Parakou (Benin)
- -ALLA Della André, Maître de conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- -Akou Loba Franck Valérie, Maitre de Conférences, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
- -Koffi Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- -Nassa Dadié Axel Désiré, Maitre de Conférences, Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- **-Diakité Moussa**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- -Mazou Hilaire, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **-Yassi Assi Gilbert**, Maitre de Conférences de Géographie, Ecole Normale Supérieure, (Côte d'Ivoire)
- **-Gnabro Ouakoubo Gaston**, Maitre de Conférences, Histoire. Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- **-Dayoro Zoguehi Kevin**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire) Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- **-Kouassi Siméon**, Maitre de Conférences d'Archéologie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
- -Moundza Patrice, Maitre de Conférences de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
- **-Kouamé Atta**, Maitre de Conférences d'Anthropologie Biologique, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)

1. Note aux contributeurs

La Revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly « *Kafoudal* » est fondée en 2018. *Kafoudal* est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences Sociales. Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche (Méthodologie) ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique). Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes et continu, sont rédigées en taille 10 (Book antiqua). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (Adansonia digitata). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua 12 gras) 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua 12 gras italique) 1.2.1. Troisième niveau (Book antiqua 12 italique sans le gras)

1.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

- **2.1.** Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- 2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18); - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est «d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...)» - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit: Le processus du sousdéveloppement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).
- **2.3.** Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.
- **2.4.** Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Éditeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une

traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple : Références bibliographiques AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société, Paris, Gallimard. BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151. DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan. Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

- **3.1.** Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.
- **3.2.** Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- **3.3.** Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p.2-45, par exemple et non pp.2-45.
- **3.4.** En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- **3.5.** Éviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes, observer plutôt un espace.
- 3.6. Plan: Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Analyse résultats, Discussion, Conclusion, des Références Bibliographiques Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article) Introduction : doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude pour les contributeurs géographes. Outils et méthodes : (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes Résultats : l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthodes (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article ; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables. Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie

importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages. Le plan classique est également accepté. Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions. La Revue Kafoudal reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Le nombre d'instructions pour accepter une contribution est de 1 (une) au moins. Un article accepté pour publication dans Kafoudal exige de ses auteurs une contribution financière de 40 000f, représentant les frais d'instruction et de publication.

« Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs et nullement de Kafoudal ». La revue des Sciences Sociales «Kafoudal» Secrétariat : Unité de Formation et de Recherche des Sciences Sociales Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire ISSN: 2663-7596 Cel: +225 07 255 083 E-mail: revuekafoudal@gmail.com

SOMMAIRE

Ibouraima Yabi, Isidore Yolou, Léa Ouorou Yerima, Eugène Koudjegan Fulgence Afouda :
VALORISATION AGRICOLE DES VALLEES DE LA COMMUNE DE OUINHI (SUD-BENIN) :
ENTRE ATOUTS ET CONTRAINTES11-33
Benoît Tine, Victor Nfansou Diatta : DYNAMIQUE DES RAPPORTS DE GÉNÉRATION DANS
L'ÉCONOMIE DU CHANVRE INDIEN EN CASAMANCE
L ECONOMIE DU CHANVRE INDIEN EN CASAMANCE54-31
Dadja Zénobe Ettien, Korotoum Brahima Kone : ÉCOTOURISME ET CONSERVATION DES
FORÊTS: LE CAS DU COMPLEXE N'ZI RIVER LOGDE DANS LE DEPARTEMENT DE
BOUAKE (CÔTE D'IVOIRE)52-66
Loba Akou Don Franck Valery: MÉTHODOLOGIE POUR UNE CARTOGRAPHIE DE
L'ÉVALUATION DE LA COUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE
PREMIER RECOURS67-83
Konan Kouamé Hyacinthe, Kouacou Anzian : LES DEFIS DE L'APPLICATION DE LA
LEGISLATION FONCIERE IVOIRIENNE DE 199884-103
Doho Bi Tchan André, Kalou Bi Kalou Didier, N'guessan Kacou François, Bechi Grah Félix : LA
ROUTE DANS LE DÉPARTEMENT DE VAVOUA : UN RÉEL OBSTACLE À LA MOBILITÉ
DES POPULATIONS104-121
D. D. L. C.L. A. L. M. C. L. T.L MICHO
Bazoumana Diarrassouba, Sidoine Angby Koffi Yao, Alain Gnakouri Tohouri: MICRO-
ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS VIVRIERS LOCAUX ET
DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN À BOUAKÉ (COTE D'IVOIRE) 122-138
Karidioula Logbon, Assi-Kaudjhis Narcisse, Diarra Seydou: INCIDENCE DE LA VARIABILITÉ
PLUVIOMÉTRIQUE SUR LE SERVICE D'EAU POTABLE DES ESPACES URBAINS DU
DÉPARTEMENT DE DABAKALA (CENTRE-NORD, CÔTE D'IVOIRE)139-153
Kouame Koffi Fiacre, Koffi Yao Julien, Adou Bosson Camille, Loukou Alain François, Djako Arsène
: DIFFUSION DU NUMÉRIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL À
BOUAKÉ : DE LA DÉMOCRATISATION À LA MARGINALISATION154-169
Tchognenga Charles Soro, Kopeh Jean-Louis Assi, Yao Jean Julius Koffi : LES BAS-FONDS
DANS LA RÉGION DU PORO : ENTRE ANALYSES GÉOGRAPHIQUES ET
REPRESENTATIONS
REI RESERVITATION
Bah Kouakou, Tremagan Konaté, Yao Jean-Aimé Assue : L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE À
BOUAKÉ : ENTRE RECOMPOSITION DES ACTEURS ET GESTION DE LA TERRE 188-200
Bosson Koffi Bertin, Kouamé Kouadio Florentin, Loukou Alain François: LA FRACTURE
NUMERIQUE DANS LA COUVERTURE GSM ET LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIETE DE
L'INFORMATION INCLUSIVE DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN 201-213

DYNAMIQUE DES RAPPORTS DE GÉNÉRATION DANS L'ÉCONOMIE DU CHANVRE INDIEN EN CASAMANCE

Dr Benoît TINE

Enseignant-chercheur Université Assane Seck de Ziguinchor-Sénégal <u>btine@univ-zig.sn</u>

Dr Victor Nfansou DIATTA

Enseignant-vacataire Sociologue Université Assane Seck de Ziguinchor-Sénégal

Résumé

Les villages des îles Bliss en Casamance, en dépit de leur isolement, ne peuvent plus être considérés comme des isolats. En effet, avec la place prépondérante que l'économie du cannabis y occupe, on ne peut nullement penser que la société karone est une société lente à évoluer. Il y a un réel dynamisme aussi bien au niveau des comportements que des rapports sociaux. Les comportements ont beaucoup changé du côté des jeunes en termes de transformation des valeurs. Beaucoup sont laminées suite à l'introduction de l'argent entre les individus et à la « monétarisation » des rapports sociaux. Parmi ces valeurs en déliquescence, nous retiendrons entre autres le sens des relations de parenté, le respect dû aux aînés et aux parents, le travail, la solidarité.

Mots-clés: économie, transformation, rapports sociaux, changement social, Casamance.

Introduction

Dans la société karone casamançaise comme dans la société sénégalaise de manière générale, les rapports qui existent entre les générations subissent des transformations substantielles. Les causes de ces transformations sont multiples et peuvent varier selon les sociétés et les milieux. Dans la société karone présente dans les îles Bliss¹, celles-ci sont intimement liées à l'économie du chanvre qui a permis aux jeunes d'accéder à une indépendance économique, laquelle n'a pas manqué de déteindre sur leur comportement à l'égard des aînés. Avec ces comportements, c'est la socialisation et la prise de rôle des jeunes qui est sérieusement entamée.

¹ Elles sont situées au Sud du Sénégal, Commune de Kafountine, Département de Bignona, Région

de Ziguinchor. La place des drogues est devenue centrale dans la vie sociale des villages des îles dites *Bliss* qui regroupent les villages de *Kailo* (183 habitants), *Boune* (177 habitants), *Boko* (86 habitants) et *Saloulou* (427 habitants). Loin de traduire les effets de la médiatisation, les îles *Bliss* constituent pour nous l'épicentre d'un phénomène qui ne se limite pas à cet espace insulaire, mais qui y trouve les conditions particulières de sa réalisation et de son épanouissement. Elles constituent un type de configuration socio-spatiale qui favorise le développement de cette activité de par leur isolement et l'ancrage territorial des pratiques économiques qui s'y déroulent.

Méthodologie

Il s'agit d'une étude longitudinale qui se déroule depuis 2010 dans la région naturelle de Casamance (Sénégal).

L'approche qualitative a été privilégiée et deux techniques de collecte de données ont été mobilisées: entretiens, observations directes.

- 31 personnes agissant dans la culture, la vente, la consommation, la prévention, comme dans la répression ont été interviewées dans le cadre d'entretiens semi-directifs. Il s'agit de jeunes usagers et de personnes ressources : producteurs, trafiquants, psychiatres, parents, enseignants, personnel pénitentiaire, personnel de l'OCRTIS2 et de la Gendarmerie Nationale etc.
- 11 journées d'observations directes ont été réalisées de façon discontinue en 2017, dans les zones de culture du cannabis à Kafountine et dans des villages. La grille d'observation mettait en exergue les interactions entre différents acteurs, les tâches quotidiennes, le train de vie etc.

1. Le social à l'épreuve de l'économique

1.1 Le monopole du pouvoir économique

Le monopole du pouvoir économique des femmes et des jeunes dans le contexte de l'économie du cannabis est indéniable dans la Commune de Kafountine. Nos estimations qui prennent appui sur les observations directes montrent que 26,6% des femmes productrices ont un revenu annuel supérieur ou égal à 350 000 FCFA; 17,8% des jeunes âgés de 15 à 40 ans ont un revenu qui dépasse cette somme. Pour les adultes hommes, il s'agit donc de 6,6% seulement. Au regard de ces chiffres, nous pouvons dire que les jeunes et femmes en sus d'être financièrement autonomes, détiennent le monopole du pouvoir économique. Cela est d'autant plus justifié que ces deux catégories apparaissent selon nos observations comme les plus dynamiques dans cette activité.

Au demeurant, il importe de souligner à travers ces lignes l'importance que revêt le renouveau du statut économique des jeunes. En effet, compte tenu du fait que la faiblesse de leur statut économique dans la société traditionnelle a constitué un des facteurs explicatifs de la place et du rôle qui leur ont été attribués, il va sans dire que le changement de ce statut ou ce printemps économique va avoir des incidences sur l'organisation sociétale. En fait, le changement des statuts économiques survenu avec l'économie du cannabis a bouleversé les rapports sociaux traditionnels à l'œuvre dans les îles Bliss, lesquels, sont, pour la plupart, fondés sur l'asymétrie entre les catégories sociales. L'économie du cannabis a

²Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants

-

sous-tendu une stratégie d'indépendance économique qui, à son tour, a alimenté des perspectives sociales et politiques nouvelles pour les jeunes.

1.2 Changement social, constructivisme et dynamique social en Casamance

Le concept opératoire est cette notion centrale qui nous permet de bien saisir la trame de notre analyse. Ici, il s'agit d'abord du concept de changement qui reflète une réalité qui concerne chacun d'entre nous. Il n'est pas possible, de nos jours, d'appréhender le changement, qu'il soit personnel ou organisationnel, sans mettre en résonance les faits sociaux, la dynamique de notre société et l'écho que cela apporte dans nos vies et nos entendements. Au-delà de sa dimension théorique, le changement social peut nous servir ici de concept opératoire. Beaucoup de définitions ont été proposées à ce concept. Parmi celles-ci nous retiendrons la définition de Chapellière et Ordioni (1996) pour qui, « par changement social on entend généralement tout phénomène durable qui affecte la structure ou le fonctionnement d'une société en profondeur ». De même, Jean Étienne et al. (2004) peuvent appréhender le changement social comme, « l'ensemble observable des mutations affectant tout ou une partie des structures sociales et des comportements sociaux ». Ces deux définitions qui se recoupent permettent déjà de rendre compte de la réalité que nous observons dans les îles karone. En effet, avec l'économie du chanvre, nous assistons à des mutations qui ont fini d'affecter les structures sociales et les comportements sociaux voire les valeurs. C'est donc la société elle-même qui est affectée en profondeur. Par ailleurs, ces définitions que nous venons d'examiner se recoupent également avec la typologie dégagée par Guy Rocher (1968) à propos du changement social et selon qui celui-ci se repère à quatre manifestations :

- on peut l'identifier dans le temps : par rapport à une situation de départ, mais aussi en courte ou moyenne période ;
- il est durable;
- il est collectif;
- il implique de nouvelles régulations (option structurelle).

Cette typologie nous permet de mieux comprendre le changement social tel qu'il se manifeste dans notre milieu d'étude. Ces différentes manifestations apparaitront clairement dans ce qui se présente finalement comme un flux de transformations.

Toutefois, une idée répandue veut que les changements sociaux soient classés entre deux registres : la « tradition » et la « modernité ». Cette polarisation dualiste a, certes, le mérite de saisir les grands ensembles, mais elle néglige le changement social qui se produit dans la vie de tous les jours et les menus faits quotidiens. Une des conséquences de ces écueils, dont le social n'est toujours pas exempt, est qu'elle escamote l'entre-deux, le mouvement, le non structuré et le non institutionnalisé. Or, le social est un processus, il obéit à la loi de la dynamique. C'est pourquoi, dans un second temps, l'approche dynamique nous intéresse dans

la mesure où en soulignant la pluralité qui traverse les sociétés africaines, les analyses de Balandier (1971) tendaient implicitement à montrer que ces sociétés n'étaient aucunement ces systèmes stables harmonieusement intégrés, ces sociétés froides chères à l'ethnologie traditionnelle.

Les mutations inhérentes à la société karone à l'épreuve de l'économie du cannabis nous contraignent à nous inscrire dans une perspective dynamique de reconstruction de la réalité sociale à la fois comme réalité objective et subjective. Dans cette réalité, les individus extériorisent simultanément leur propre être à l'intérieur du monde social et l'intériorisent en tant que réalité subjective.

Enfin, le constructivisme est un courant systématisé par Peter Berger et Thomas Luckmann (1986) et qui est soucieux de rendre compte, à la fois, de l'objectivité du monde social (existant extérieurement aux consciences individuelles et exerçant une contrainte sur elles) et de sa subjectivité (au sens wébérien, c'est-à-dire étant le produit de l'action des individus, l'interprétation qu'ils en font étant pertinente pour l'analyse). Avec cette conception, il s'agira pour nous de montrer que les acteurs sociaux à savoir, les jeunes sont à la fois les produits et les producteurs du monde social dans lequel ils vivent.

Par ailleurs, la convocation de ce modèle théorique nous permet de distinguer deux approches qui, parce que n'étant pas véritablement conflictuelles, méritent néanmoins un examen distinct : il s'agit de l'approche objective qui concerne l'étude des formes institutionnalisées du social et de l'approche subjective qui concerne les entrelacements des trajectoires individuelles. La première prend donc pour objet le social objectivé, c'est-à-dire traduit en institutions ou en modes sédimentés de vivre ensemble que nous essayerons d'expliquer. La seconde, quant à elle, prend pour objet les conduites individuelles des divers acteurs sociaux à partir de leurs rencontres, lesquelles conduites feront l'objet d'une tentative de compréhension de notre part.

Cela dit, avec cette théorie, les acteurs ne sont pas pensés comme forcément opposés aux structures mais en interrelation avec elles. Elle nous permettra de comprendre comment les jeunes construisent collectivement l'interprétation de leur situation et de leurs actions. Il s'agira aussi, à travers cette théorie, de montrer que les catégories sociales et les jeunes notamment, sont le produit d'une tradition sur laquelle ils ont peu de prise et qui les façonne, mais également de mettre en évidence ce qui peut être modifié pour correspondre aux impératifs du changement et du développement. C'est en cela que le constructivisme apparait comme une approche complémentaire à celle de la dynamique et du changement social évoqués plus haut.

1.3 La socialisation des jeunes dans le contexte de l'économie du cannabis

Par socialisation, nous voudrions signifier ici l'éducation au sens durkheimien du terme. En effet, considérant que l'éducation est la socialisation méthodique de la jeune génération, Emile Durkheim dira que « pour qu'il y ait éducation, il faut qu'il y ait en présence une génération d'adultes et une génération de jeunes, et une action exercée par les premiers sur les seconds » (Durkheim, 1973). S'inscrivant dans ce sillage, il s'agira pour nous de montrer comment la socialisation, en tant que processus d'inculcation des normes et valeurs dominantes, est aujourd'hui soumise à rude épreuve dans ce milieu.

En fait, il faut reconnaitre que les aînés ont d'énormes difficultés à transmettre l'éducation reçue des anciens à des jeunes devenus de plus en plus autonomes.

Si auparavant la socialisation des jeunes pouvait aisément commencer dans les familles et se poursuivre dans d'autres cadres de socialisation, de nos jours cette socialisation est devenue partout difficile à assurer par des adultes qui ne trouvent plus de cadres appropriés. La famille en tant que cadre de socialisation primaire ainsi que le bois sacré qui servait de cadre de socialisation secondaire, est en déclin, comme nous le verrons tantôt. D'ailleurs, les données issues de nos enquêtes montrent clairement une différence nette entre l'éducation d'hier et celle d'aujourd'hui. Par rapport à cette question, les enquêtés ont abondé dans le même sens en reconnaissant les difficultés qu'ont aujourd'hui les adultes à assurer l'éducation des jeunes. C'est dans ce sens que nous appréhendons les propos de cet homme âgé de 50 ans et habitant le village de Saloulou. Réagissant à la question ayant trait à la différence entre l'éducation traditionnelle et celle d'aujourd'hui, J. D affirme :

« Dans la tradition, l'éducation a pour but de former le jeune. Le jeune est éduqué parce qu'il est une garantie pour la vie future. Mais de nos jours ce que l'on constate, c'est que l'éducation d'hier et celle d'aujourd'hui sont foncièrement différentes. Aujourd'hui ce que nous constatons, c'est que les cadres de socialisation ont perdu beaucoup de leur efficacité. Si nous prenons le cas de l'initiation (kanpanc), ce rite durait auparavant 2 à 3 mois. Les aînés disposaient de tout le temps nécessaire pour éduquer et transmettre aux jeunes les valeurs de la société. Tel n'est plus le cas, car ce rite est maintenant plus cérémonial que pédagogique. »

Il apparait en filigrane dans ce discours que l'éducation d'hier et celle que reçoivent les jeunes aujourd'hui, sont bien différentes. En principe cette éducation commençait dans les familles pour se poursuivre dans la société où il existe d'autres cadres de socialisation. Autrement dit, l'enfant est d'abord éduqué dans sa propre famille par ses parents, ses frères et sœurs, par les membres de la famille élargie etc., puis par les autres membres de la société. Sous ce rapport nous pouvons dire que dans la société karone, l'enfant est « l'enfant de tous ». Coppieters' Wallant (1990), insiste bien sur cette conception villageoise de l'éducation lorsqu'il dit : « Cent yeux le surveillent, cent bouches le conseillent, cent

bras le corrigent, cent cœurs l'aiment ». Cette éducation collective de l'enfant se poursuit jusqu'à un certain âge pour ne pas dire durant toute sa jeunesse.

Or, il apparait clairement dans ce témoignage que cette éducation tend à disparaitre dans ce contexte d'économie déviante. En fait, l'autonomie financière survenue avec la production du chanvre a partout impliqué l'individualisation des stratégies sociales, laquelle a forcément porté atteinte à l'éducation collective qui a pour *leitmotiv* de former le jeune. Cette formation devrait conduire non seulement au respect des parents, des anciens, des aînés et par là des membres de la société toute entière, mais aussi à la maitrise des activités de production parmi lesquelles la culture du riz. Or, le discours ci-dessus insinue que la formation du jeune, prise dans ce sens, demeure déficitaire pour ne pas dire difficile à assurer. D'ailleurs, des propos qui valident cette analyse ne manquent pas dans le témoignage de cet adulte. En fait, pour montrer à quel point cette éducation est d'emblée ratée, l'auteur de ce témoignage affirme que les jeunes ne manquent plus d'injurier leurs géniteurs ; ce qui était impensable avant.

C'est dans la logique de cette analyse qu'il faut inscrire l'autre grand thème contenu dans ce discours, en l'occurrence l'absence de mécanismes de sanction qu'on retrouvait autrefois dans les rites d'initiation. Ces derniers devenus inefficaces ne favorisent plus l'éducation des jeunes encore moins leur sanction. Aujourd'hui, force est de constater que l'évocation du « bois sacré » ne fait plus peur aux jeunes, en ce sens que le temps que ceux-ci y passaient n'est plus le même comme le remarque notre interlocuteur. En lieu et place de trois à quatre mois, il n'est plus question que de semaines voire de jours³.

2. De la figure protéiforme de la jeunesse *Bliss*

Les jeunes des îles *Bliss*, grâce à la production et au commerce du chanvre, ont vu leur statut économique sensiblement évoluer.

2.1 La séniorité ouverte⁴ ou les relations père/fils

Les relations père/fils, sont dans les îles Bliss problématiques. En fait, comme nous le disions plus haut, les séquelles d'une éducation difficile et inachevée ont

(sécession) et les manipulations (des chartes généalogiques) qui lui permettent de changer de position » (*Anthropo-logiques*, Paris, PUF, 1974, pp. 106-107.)

³ D'ailleurs, l'édition de 2011 dans les îles Bliss confirme ce nous venons de dire puis qu'il s'est finalement agi de jours dans la plupart des bois sacrés.

⁴ Le concept de séniorité ouverte ainsi que son opposé, la séniorité fermée, sont emprunté à Georges Balandier. En effet pour celui-ci, « il est une séniorité ouverte ou relative, connotée par la relation père/fils ; elle marque une supériorité à l'avantage du premier terme, elle laisse libre l'accès à cette dernière par la promotion des générations, c'est-à-dire du second terme. Il est une séniorité fermée, ou absolue, désignée par la relation aînés/cadets ; elle établit une supériorité sans recours au profit du premier terme, et le terme défavorisé n'a d'issue que dans les pratiques

affecté ces relations. Elles se manifestent sous deux formes : d'un côté, les pères attendent des fils qu'ils prennent la relève dans la prise en charge de certains travaux ou patriclans, de l'autre, les tentatives de révolte des fils contre les pères prennent de plus en plus corps.

2.1.1 La rétribution intergénérationnelle : l'utopie d'une reconnaissance

Les notions karone de père et d'aîné sont reliées aux conceptions de masculinité et de reproduction sociale couronnée de succès. Cette dernière est fondamentale dans la société karone en ce sens qu'elle sous-tend l'éducation des jeunes. Toute cette éducation portée sur eux consistait à en faire la principale force de la famille. Partant du constat que chez les karone, les relations père/fils s'expriment très souvent en termes de droits et d'obligations, la génération des pères a des droits et des devoirs vis-à-vis de celle des fils et vice versa. En d'autres termes, si la génération des géniteurs avait l'obligation de nourrir et d'éduquer les fils, ce à quoi ces derniers avaient droit ; il faut dire qu'à un certain moment il reviendra aux fils l'obligation de prendre en charge les pères. « La morale communautaire régularise les rôles dans un système de dette et de réciprocité » comme le dit Éliane de Letour (2001). Tout se passe comme si les fils ont « une dette sociale » envers les pères et qu'ils doivent vaille que vaille rembourser : c'est le principe de la rétribution intergénérationnelle, très présente dans les représentations des membres de la société karone. Ce principe de rétribution est-il une réalité dans la société plus particulièrement dans les familles ? La génération des fils reconnaitelle ce principe?

Tout porte à croire qu'il est plus logique de répondre à ces questions par la négative. En effet, les données qualitatives recueillies à ce sujet militent largement en faveur de réponses négatives. Le discours ci-dessous recoupe en substance les témoignages des enquêtés par rapport à cette question. S. D, une dame âgée de 68 ans, habitant le village de Boune et mère de 5 enfants nous a confié ceci :

« Les enfants d'aujourd'hui ne savent pas ce que vaut dire mettre en repos un géniteur âgé ou tout simplement un père de famille qui n'a plus de force physique. Mais aujourd'hui avec la culture du cannabis, aucun père de famille âgé n'est ménagé dans les travaux. Dans les rizières, ces derniers continuent à devancer les jeunes, parfois obligés d'arroser du chanvre pour avoir un peu d'argent parce que personne ne leur en donnera, même leur propre fils. »

Ce discours que nous avons choisi d'analyser, nous paraît le plus apte à rendre compte de la réalité, en ce sens qu'il remplit les critères de neutralité pour être prononcé par une femme. Il recoupe un peu ce que la plupart des gardiens de la coutume, pour ne pas dire « du temple » pensent, ainsi que nos propres observations.

En effet, s'il y a un fait qui ne saurait échapper à l'observateur de passage dans les villages qui composent les îles Bliss, c'est bien le fait que les villages ne

désemplissent plus comme avant en pleine période de cultures. Or, comme nous l'avons noté précédemment, les jeunes étaient formés dans un contexte familial afin de devenir des travailleurs adultes à la maison d'abord, ensuite sur le marché, dans les métiers, etc. Ce processus de socialisation se faisait sous la tutelle de la famille ou de la parenté. Il servait à augmenter la force de travail familiale et à inculquer le respect filial, l'obéissance et l'assiduité. Respect filial (aux parents), obéissance et assiduité au travail, voilà des valeurs bien éprouvées, qui tombent en déliquescence. Autrement dit, et comme le constate la dame, si certains jeunes choisissent de ne pas aller en brousse, les autres qui s'y rendent trainent souvent dans les villages et reviennent plus tôt que prévu. On assiste à une crise de la reproduction de la paysannerie traditionnelle. Dans ces conditions, il n'est pas exagéré de dire que ce sont toujours les pères qui continuent à prendre en charge les fils, d'autant que nous verrons tantôt que la participation économique des jeunes dans les familles est faible.

2.1.2 L'impasse familiale

La famille est un lieu d'échanges et de communication dont les fonctions principales sont le maintien et le renouvellement des générations, la transmission des biens et des services, le partage d'un travail fondé sur la complémentarité des âges et des sexes (Diatta, 2006). Dans la situation que nous venons de décrire, il apparait clairement qu'aucun effort n'est fait par les jeunes pour approfondir le sens de la coutume ne serait-ce qu'à ce niveau précis. En effet, il est indéniable que la rétribution intergénérationnelle au sein des familles renforce dans une certaine mesure la cohésion familiale. Un père de famille qui a reçu de ses enfants une protection sociale suffisante, ne peut qu'avoir de l'estime pour ces derniers.

De ce fait, il n'hésitera pas à céder des pans entiers de son autorité à ses fils plus particulièrement au plus âgé. Ce faisant, il assure de façon harmonieuse cette succession des générations qui, elle, s'effectue pour la plupart dans le cycle de développement des groupes domestiques. Pour prendre forme, ce cycle de développement des groupes domestiques peut s'appuyer sur la règle de primogéniture qui autorise le fils aîné à constituer sa propre maisonnée. Cela peut se passer sans déteindre sur les rapports familiaux et du vivant du père.

En revanche, dans le contexte créé par l'économie du cannabis, la négligence ou le mépris du père ne peut qu'engendrer un climat familial délétère. Avec ce climat, il va sans dire que le père ou le chef de famille ne peut que rarement discuter avec les fils ; quand bien même ils constitueraient tous deux ces *maestri* dont le rôle dans la famille consiste à synchroniser autant que faire se peut les rythmes individuels pour en faire un rythme collectif qui signifie harmonie. Si tel n'est pas le cas, le chaos s'installe dans les familles. Ne voulant pas forcément dire désordre,

car l'ordre lui-même peut naître du chaos, celui-ci demeure l'élément moteur de l'effondrement des structures familiales.

Dans les familles karone évoluant dans cette atmosphère, la situation n'est pas loin d'être chaotique. Des conflits qui opposent le père et les fils ou encore le chef de famille (qui peut être l'aîné de la famille) et les autres y sont très souvent notés. Ils aboutissent généralement à ces scissions qui n'ont rien de commun avec le cycle de développement des groupes domestiques évoqué précédemment. Ne s'appuyant pas sur les mêmes mécanismes que ce dernier, ces fissions conduisent à la multiplication des ménages avec des effets négatifs tangibles sur la cohésion familiale. Cette situation est beaucoup plus prégnante dans le village de Saloulou où on retrouve une multitude de ménages nés à la suite des difficultés qu'ont les membres d'une même famille de vivre dans une maisonnée.

2.1.3 De la difficulté à assumer de vrais rôles

La famille est l'instance essentielle de transmission des normes, des valeurs et des système rôles. Elle fonctionne donc comme de transmission un intergénérationnelle. Eu égard aux comportements des jeunes à propos des travaux qui ont pour cadre la famille, nous remarquons d'ores et déjà les signes avant-coureurs de la difficulté à jouer un rôle précis. En fait, dans les représentations de la société, le bon jeune est sans aucun doute celui qui, non seulement respecte toute personne ayant contribué de près ou de loin à son éducation, mais aussi soutient ses parents et les autres membres de la société. C'est ce qui ressort d'ailleurs de l'entretien que nous avons eu avec cet adulte de 60 ans, marié et père de 8 enfants et habitant le village de Kaïlo. Par rapport à la question de savoir si les jeunes jouent bien leurs rôles dans la société, M. D donne son opinion en ces termes :

« Un bon jeune c'est d'abord celui qui voue un respect aux aînés. Ensuite, c'est celui qui joue bien son rôle en aidant les parents dans les travaux et en les aidant à assumer certaines responsabilités familiales. Enfin, c'est celui qui assume pleinement sa responsabilité notamment en épousant une femme ; ce qui lui permettra de prendre en charge une famille. »

De ce discours très concis, ressortent trois thèmes essentiels : d'abord le respect, ensuite ce que nous appelons la responsabilité partielle et enfin ce qu'on pourrait également nommer la responsabilité entière, laquelle nous intéressera particulièrement dans la rubrique qui suit. Le premier thème parait transversal et apparait dans presque tous les témoignages ayant pour but le diagnostic de la société à l'épreuve de l'économie du chanvre. Cela dit, ce qui nous intéresse au premier chef dans ce discours lapidaire, c'est celui relatif à la responsabilité partielle des jeunes au sein de leurs familles respectives. Si l'auteur a fait mention de cette responsabilité dans son discours, c'est bien parce qu'elle tend justement à être différée.

Ce différent se fait ressentir de prime abord dans le refus de plus en plus noté chez certains jeunes, de participer aux travaux de rizières. Étant donné que la socialisation devait permettre aux jeunes d'être dans les dispositions d'assister les parents ; si cette situation se produit, c'est que les jeunes ne jouent plus leur rôle. Ils n'apportent plus assistance aux parents dans les travaux de rizières.

2.1.4 L'option pour le moratoire

L'interrogation ci-dessus nous sert de prétexte pour aborder la question de la responsabilité entière évoquée par les propos rapportés plus haut. Parlant de cette responsabilité entière, l'adulte interrogé fait voir qu'elle ne peut être pleinement assumée qu'en épousant une femme. La vie en couple ou la fondation d'une famille apparait comme un signe parmi tant d'autres, d'une certaine maitrise de son destin par le jeune. Les jeunes franchissent-ils facilement cette étape? On ne saurait répondre par l'affirmative, car on assiste actuellement à un retard et à une déconnexion du seuil de franchissement de cette étape par la plupart des jeunes. Contrairement à la société karone traditionnelle où le phénomène des adultes célibataires était peu apparent, l'ancrage dans le célibat s'accentue. Les acteurs qui sont dans le marché des unions, c'est-à-dire les jeunes filles et les jeunes garçons, s'accusent. Autrement dit, chaque catégorie impute la responsabilité à l'autre.

Dans la société traditionnelle, les compensations matrimoniales existaient, mais elles étaient offertes à titre symbolique. En fait le sens coutumier de la dot (l'instrumentum), est le remerciement symbolique du futur époux pour la bonne éducation que les parents ont donné à sa future épouse. C'est pourquoi, elle peut être donnée avant comme après le mariage. Cela dit, les mécanismes de négociation des rapports matrimoniaux étaient favorables à l'entrée en union de beaucoup de jeunes dans la société. Ces mécanismes n'ayant pas perdu pour autant leur efficacité et le sens coutumier de la dot étant conservé dans une large mesure ; qu'est-ce qui peut bien expliquer cette crise des unions ?

La réponse à cette question peut être trouvée dans le comportement des jeunes en possession de l'argent issu du chanvre. En effet, ces derniers sont de véritables consommateurs de loisirs, lequel comportement est accentué par la consommation abusive d'alcool. Pour s'en convaincre il suffit simplement d'observer les jeunes insulaires lors du championnat national populaire appelé « *navétane* » pendant l'hivernage (Tine, 2015) de football.

Cet événement organisé annuellement est l'occasion de dépenses ostentatoires, notamment pour les jeunes qui possèdent de l'argent tiré de la vente du cannabis. C'est une période d'intenses activités de loisirs telles que les soirées mondaines où l'alcool est consommé à flot. C'est l'apparition d'une « classe de loisirs » pour employer un terme utilisé par Veblen (1970). Celui-ci insiste sur les comportements de consommation de cette classe et dont la finalité est de répondre aux attentes populaires en satisfaisant l'imaginaire collectif sensible aux mœurs

des « gens aisés ». Avec Olivier Galland qui qualifie la jeunesse de « *temps des loisirs* » (Galland, 1991), nous osons affirmer ici que ces loisirs et ces pratiques consommatoires sont surdéterminés par l'économie du chanvre qui leur a permis d'être financièrement indépendants et par conséquent libres de tout usage de leurs ressources.

Lorsque ces comportements s'ajoutent à ceux notés au sein des familles, il est évident que ces jeunes choisissent de prolonger la jeunesse et de différer le mariage. Les jeunes dans la société karone actuelle, ont toujours l'impression d'être mineurs sans aucune responsabilité, et cela à un âge de plus en plus avancé. L'économie du cannabis s'accompagne d'un style de vie qui se différencie nettement avec celui des générations précédentes.

2.2 La séniorité fermée ou les rapports aînés/cadets

Comme nous l'avions dit à propos de la séniorité ouverte, ici également il faut dire que la séniorité fermée est définie dans le cadre des rapports d'âge entre génération d'hommes au sein de la structure sociale. Elle est dite fermée parce que les barrières entre les générations dans le cadre des rapports horizontaux semblent plus difficiles à franchir à cause du caractère gérontocratique de la société. L'aînesse apparaît dans ce cas comme le critère d'autorité le plus déterminant et qui permet de maintenir les cadets dans une situation de soumission. Cependant avec le changement de la société, ce critère fait de plus en plus l'objet de contestation de la part des cadets.

2.2.1 La contestation des critères d'autorité

L'autorité peut être définie comme le pouvoir qu'a un individu de commander en vertu des droits qui lui sont attribués. Dans la société karone traditionnelle, elle se fonde sur un certain nombre de critères tels que la paternité, mais aussi et surtout l'aînesse. Autrement dit, le fait d'être le géniteur d'un individu ou son aîné, confère automatiquement un ascendant ou un pouvoir incontestable sur cet individu. Ce sont ces relations faites de domination des pères sur les fils ou encore des aînés sur les cadets qu'on retrouvait au sein des familles et de la société globale.

Toutefois, force est de remarquer que ces critères sur lesquels se fonde l'autorité des individus sont en train de changer, du moins, d'être contestés par les dominés. Ce constat apparait dans les rapports aînés/cadets où le droit d'aînesse qui apparaissait comme un critère déterminant de la gestion du pouvoir local est en train d'être fondamentalement remis en question. C'est ce qu'une femme de 46 ans habitant le village de Saloulou insinue dans les propos ci-dessous relatifs aux rapports entre les générations.

« Ici les générations entretiennent des rapports conflictuels. Les cadets n'obéissent plus aux aînés. Si nous sommes arrivés à cette situation, je pense que c'est à cause de

la marche du monde. Cependant, il faut reconnaître que c'est la production du cannabis qui a accéléré le changement. Les jeunes sont maintenant devenus financièrement indépendants. Or, quand on est financièrement indépendant on ne se soucie plus de rien, pire on ne respecte plus personne. Ils pensent avoir atteint un certain niveau de maturité. Cette situation est même perceptible dans les réunions de villages où les jeunes n'hésitent plus à contredire les aînés. »

Dans ce discours, la dame évoque un thème d'une importance capitale : l'obéissance aux aînés. Celui-ci ne saurait être séparé de la notion d'autorité que nous avons définie de manière sommaire comme le pouvoir de commander. L'âge ou l'aînesse ne justifie plus a priori l'autorité que les aînés peuvent avoir sur les cadets sociaux. Notre interlocutrice n'ignore pas les effets de ce processus irréversible qu'est la modernité et qui apparait dans son discours à travers l'expression « la marche du monde ». Si cette marche du monde n'est pas étrangère au fait que les aînés perdent progressivement leur autorité sur les cadets, il n'en demeure pas moins que notre interlocuteur impute la plus grande responsabilité de cette situation à l'économie du cannabis. Avec cette économie, nous assistons à ce que Balandier (1971) appelle la « dégradation du dirigisme primitif » propre à la société traditionnelle ; dégradation induite naturellement par l'intervention du « narco-cfa ».

2.2.2 Le « grand-frérisme » : une pratique en déclin ?

C'est une pratique qui était fondée sur la reconnaissance par les cadets de l'autorité des aînés. Cette reconnaissance était vécue par les protagonistes. Elle se traduit dans le langage par l'existence d'un certain nombre de terminologies qui marquent la politesse, le respect, bref l'acceptation de la supériorité de l'autre du point de vue social. Ce sont des termes comme « áapunu » ou encore « púnuwo », termes qu'on pourrait traduire par cette expression consacrée : « grand-frère ». Ces termes fortement employés auparavant et qui impliquaient une certaine santé des rapports sociaux de générations, ont disparu dans le langage courant des cadets. Ce diagnostic est confirmé par ce témoignage d'un adulte de 50 ans et habitant toujours Saloulou qui est le village le plus peuplé des îles Bliss.

« Auparavant, les membres de la classe d'âge des plus jeunes ont une manière de se comporter à l'égard de ceux de la classe d'âge des aînés. Ils les appellent « aapunu » ou « punuwo ». Aujourd'hui, tout cela n'existe plus. La raison c'est que nous n'avons plus une manière efficace d'éduquer les plus jeunes. En plus, ces derniers pensent qu'ils sont plus informés que les aînés de la marche du monde. Pour toutes ces raisons, il est maintenant très rare de rencontrer un jeune doté d'une sagesse qui force le respect et l'admiration. En effet, lorsqu'il y a une certaine distance entre les générations, les plus jeunes ne peuvent prétendre obtenir une quelconque sagesse des aînés, car cela suppose des rapports fondés sur le respect et l'obéissance. »

Voilà un témoignage qui montre à suffisance à quel point ces modes de désignations courantes des aînés sont actuellement considérés par les jeunes comme périmés. Avec la disparition de ces modes, le cadet désigne directement l'aîné par son prénom, lorsqu'il estime que celui-là n'a pas l'âge de son géniteur. En revanche, lorsqu'il a des doutes par rapport à l'âge de l'aîné, il préférera l'appeler « le père de x », x étant le prénom de l'un des fils de ce dernier, mais jamais « áapunu ». D'ailleurs, la fréquence de ce type de désignation intermédiaire (le père de x) témoigne de la difficulté qu'ont actuellement les jeunes à désigner les aînés qui ont un certain âge avancé.

2.2.3 Le conflit de générations comme facteur de changement social

À travers cette thématique, nous nous proposons d'approfondir la réflexion sur la crise du modèle adulte dans le contexte de l'économie déviante. Comme nous le faisions savoir tout au long de notre développement, l'économie du chanvre a précipité beaucoup de transformations, si elle ne les a pas tout simplement engendrées. Cette perspective permet de constater qu'il n'est plus possible d'aborder la question des tensions entre les générations sans se référer au cadre socio économique dans lequel elles s'inscrivent. Ici le contexte économique dans lequel baignent toutes les catégories de la société, a déteint sur les rapports sociaux en général et particulièrement sur les rapports aînés/cadets. C'est sur ces derniers que nous nous arrêtons, histoire de montrer qu'aujourd'hui la crise du modèle adulte est une réalité têtue. Qu'est-ce qu'un adulte aujourd'hui dans ce milieu ? Interrogé sur la différence entre ce que nous appelons les « vieux » et les adultes, sur le plan de l'éducation, D.D, un jeune de 33 ans du village de Boco, a fait un témoignage dans lequel nous retrouvons des éléments de réponse à cette interrogation. En effet selon lui :

« Du point de vue de l'éducation, il y a une différence entre les adultes et les personnes âgées. Les personnes âgées prenaient le temps de convoquer les jeunes et de discuter avec eux. Mais aujourd'hui, les adultes ne le font pas. Ils n'ont pas ce temps là. Je peux même dire qu'aujourd'hui nous menons une vie de crocodile ;

Pour moi un adulte doit être un rassembleur. En effet, non seulement ils ne disposent pas de solides connaissances traditionnelles pour n'avoir pas trop côtoyé les générations antérieures, mais aussi ils ne sont pas suffisamment informés de la marche du monde. Cela dit, ils ne peuvent ni informer et former traditionnellement, ni informer et former comme cela se fait dans le monde moderne. S'ils ne disposent pas de connaissances traditionnelles suffisantes c'est parce qu'ils n'ont plus le temps de discuter avec leurs aînés, c'est-à-dire les vieux qui sont dépositaires de la sagesse traditionnelle. »

Ce discours accentue le conflit entre la génération des adultes et celle des cadets. Il apparait sous la forme d'un réquisitoire acerbe contre le modèle adulte, lequel y apparait de manière transversale comme thème. On y aperçoit une tentative de marquer la différence entre les personnes âgés (les vieux) et les adultes, autrement dit les « aînés directs » même si aucun critère ne permet à présent de les caractériser. Il s'agit d'y voir une volonté d'épargner les « vieux » des critiques et

de les soustraire de ce conflit. Sous ce rapport, le conflit de génération ne concernerait que, selon l'interlocuteur, les cadets et leurs aînés directs en tant que génération intermédiaire qui est aux commandes dans la société karone actuelle. Ces adultes-là sont-ils réellement des références pour les cadets ? Jouent-ils pleinement leurs rôles dans la société ?

La réponse à ces questions parait négative à la lecture de ce discours qui laisse entrevoir une certaine méfiance à l'égard de ce modèle adulte, différent de celui incarné par les « vieux ». À travers ces considérations, il apparait clairement qu'il subsiste une crise entre les générations. Comme Jean-Pierre Frejaville, nous pensons que, « cette crise est caractérisée par la méfiance envers le modèle adulte, les valeurs dont il est porteur et l'organisation qu'il représente. C'est le caractère autrefois reconnu à l'adulte qui laisse désormais sceptique » (Frejaville, 1977). Cela apparait en filigrane dans le discours lorsque le jeune dit : « Les adultes d'aujourd'hui n'ont pas cette capacité d'informer et de former. En effet, non seulement ils ne disposent pas de solides connaissances traditionnelles pour n'avoir pas trop côtoyé les générations antérieures, mais aussi ils ne sont pas suffisamment informés de la marche du monde ».

À travers ces propos, il reproche aux adultes d'aujourd'hui de n'avoir pas suffisamment de connaissances à transmettre aux cadets et de ne pas être informés de la marche du monde. Autrement dit, il n'y a rien qui puisse faire d'eux une catégorie qui mérite la place que méritaient les « vieux » de leur temps. C'est aussi une manière bien subtile de dire que les adultes n'ont rien à leur apprendre de la vie moderne. Le discours ci-dessous prononcé par un jeune producteur de 31 ans du village de Saloulou tranche ce débat. Interpelé sur la question de savoir si le conflit de génération est une réalité dans les îles Bliss, sa réponse est ceci :

« Elle est bien réelle dans nos villages. Le respect strict de la parole des aînés n'est plus de mise ; il est passé de mode car nous n'avons pas la même vision du monde. Pour atténuer ce conflit, le seul mécanisme qui existe est la fréquence des échanges. Cependant, ces échanges doivent se dérouler dans le bois sacré. C'est seulement dans ce lieu sacré que les aînés et les cadets peuvent discuter sans qu'il y ait des écarts de langage. En effet, dans le bois sacré on ne « déconne » pas, tandis qu'à l'intérieur des villages il est difficile de maîtriser certains jeunes qui confondent la fougue et l'indiscipline. »

Si l'on croise ces deux discours, on se rend compte que le deuxième n'est rien d'autre que la suite logique du premier. En effet, ce deuxième discours accuse davantage les conflits qui existent entre les générations dans ce milieu. Quand ce jeune dit : « Le respect strict de la parole des aînés n'est plus de mise ; il est passé de mode car nous n'avons pas la même vision du monde », cela se passe de commentaire. Le conflit de génération est par conséquent bien réel ne serait-ce qu'à travers le témoignage de ce jeune qui n'a fait que dire ouvertement ce que beaucoup de jeunes de sa génération pensent. D'ailleurs, ils ne manquent pas l'occasion de revendiquer leur place dans la société, dans la mesure où ils estiment être plus

informés et plus dynamiques que les adultes pour s'occuper des problèmes du développement de leurs villages. D'où la revendication d'une posture d'acteurs par ces cadets.

2.2.4 La revendication d'une posture d'acteurs

Cette revendication d'une posture d'acteurs intervient dans un contexte où les jeunes, pour ne pas dire les cadets, ne sont pas beaucoup consultés et sollicités à propos de la problématique de développement. Quand bien même dans ce qu'on pourrait appeler les comités de gestion villageoises, ils auraient des représentants, ceux-ci sont toujours choisis par les adultes et ne rendent pas souvent compte des décisions retenues en réunion de comités. Satisfaits de cette confiance placée en eux et de cette position privilégiée qu'ils occupent, ces représentants acceptent de jouer le jeu des aînés qui consiste à maintenir les cadets à l'écart. Ce problème se rencontre dans tous les villages concernés par l'enquête. En fait, les adultes qui n'ont pas du tout renoncé à leur pouvoir qu'ils tiennent vaille que vaille à faire valoir, évitent les cadets qui prennent aujourd'hui beaucoup de libertés à contester leurs décisions et contrôler leur gestion. À travers cette revendication d'une posture d'acteurs, il s'agit pour les jeunes de « ruiner cette vieille image unanimiste » (Balandier, 1971) de la société traditionnelle. C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire ce discours de ce jeune de Saloulou cité plus haut.

« Les jeunes qui devraient être les soldats de la société, n'occupent qu'une place marginale. Dans la prise des décisions par exemple, les jeunes ne sont pas souvent associés ni consultés. On ne les consulte que quand il y a problème et après qu'ils aient en vain tenté de le résoudre. Le blocage se situe surtout au niveau de la génération intermédiaire, c'est-à-dire ce que nous appelons ici les adultes. Ce sont ces gens qui nous empêchent d'occuper une place prépondérante dans la société. À maintes reprises nous avons tenté de combattre cette attitude mais sans succès. Maintenant nous avons choisi d'adopter une attitude attentiste, autrement dit nous les laissons faire. Dans les réunions ils nous empêchent de parler. »

Le discours de ce jeune homme évoque non seulement la place marginale que les jeunes occupent dans la gestion des affaires courantes des villages, mais aussi les tentatives d'auto-implications de ces derniers. Il montre comment les jeunes déplorent leur non implication dans les prises de décisions ou le traitement des questions relatives au développement. Pour lui, tout se passe comme si les aînés continuent à s'appuyer sur les principes traditionnels de séniorité pour leur imposer une position d'agents pour ne pas dire d'exécutants. Autrement dit, ils doivent toujours attendre que les aînés donnent leur accord pour entreprendre une action quelconque. C'est la marque du respect des aînés. C'est pourquoi le verbe « hítuulu » qui signifie à la fois « attendre » et « respecter » et sur lequel nous reviendrons ultérieurement, occupe une place prépondérante dans le langage des rapports sociaux asymétriques.

Par ailleurs, le discours du jeune laisse entendre une implication velléitaire lorsqu'il déclare en substance que les adultes ne les impliquent qu'après un constat d'échec. À travers ce comportement, il s'agit ni plus ni moins que de les associer à l'échec et de clamer haut leur incapacité. En fait les adultes ne manquent pas d'arguments pour justifier l'incapacité des jeunes à prendre en charge les affaires des villages. Pour eux en effet, la responsabilité s'apprend d'abord au sein des familles. Or, sur ce plan ils estiment que les jeunes n'ont pas montré de réelles dispositions de gestion.

Par conséquent l'on ne saurait confier la gestion de la chose publique à des « irresponsables ».

En revanche ce qu'il y a lieu de noter, c'est que cette mise à l'écart des jeunes n'a pas épargné cette catégorie des jeunes scolarisés. Ces derniers qui avancent souvent à visage découvert dans la revendication de cette posture d'acteurs, sont généralement la cible des adultes déscolarisés. Des querelles de leadership subsistent de manière tacite entre cette catégorie des « évolués », lesquelles tournent toujours à l'avantage de l'adulte déscolarisé. Pour paraphraser Balandier (1971), nous disons que le recours tactique aux anciens principes permet les abus et retarde la participation de « *l'élite* » insulaire au développement. Voilà pourquoi l'émergence du leadership juvénile tarde à y prendre forme.

In fine, cette analyse que nous venons de faire pouvait être calquée sur le modèle dit « *exit/voice* » d'Alain Hirschman⁵. Il s'agit du modèle de la défection ou de la prise de parole, opérationnel dans ce cas de figure. S'inscrivant dans la logique de cette analyse, nous disons que les jeunes karone qui sont confrontés à une situation qu'ils veulent changer, disposent de deux formes génériques d'actions : faire défection, autrement dit s'exiler ou alors prendre la parole et revendiquer leur pleine implication dans la gestion des affaires courantes. Dans la mesure même où ils ont pris conscience que l'exil d'individus ou de groupes formés de surcroit, peut priver une communauté d'une capacité de changement décisive, les jeunes ont estimé que la revendication était la voie la mieux indiquée pour modifier la situation. Toutefois, force est de reconnaitre que la revendication peut s'avérer inefficace lorsqu'elle ne s'appuie pas sur un moyen de pression.

Or, dans les villages des îles Bliss, ces derniers ne disposent pas de moyens de pression et cela à cause de l'individualisation croissante survenue avec l'économie du chanvre. C'est pourquoi les revendications, furent-elles collectives par moment, n'ont jamais produit les résultats escomptés. C'est pour rectifier le tir que le RAJDIB (Rassemblement des Jeunes pour le Développement des îles Bliss) a été

_

⁵ Cet auteur a été repris par Jean Etienne et *al.* (2004:67).

créé en 2009 et a commencé timidement à mettre la pression sur les aînés pour une participation active à la gestion des affaires courantes.

Tout cela, pour dire en définitive que l'économie du cannabis a créé des rapports intergénérationnels très conflictuels. La conséquence qui en découle reste qu'en dépit de la dynamique du statut des jeunes, la redistribution des rôles qui devrait suivre cette dynamique n'est pas effective. Il est passé de mode que le travail de développement soit essentiellement fait par les adultes et qui ont de leur côté « la tâche de qualifier les jeunes pour la participation à l'œuvre communautaire » (Liebau, 2002).

Conclusion

La génération des aînés, a généralement un sens aigu de la relation hiérarchique appréhendée sur le modèle générique du rapport père/fils, archétype d'un rapport de créancier à débiteur, transposé aux rapports aînés/cadets.

Les rapports des jeunes aux aînés ont subi une érosion significative. L'économie du cannabis et l'indépendance financière inhérente est à l'origine de comportements qui tendent de plus en plus vers le rejet de l'autorité et du pouvoir des aînés. Avec cette situation, les rapports intergénérationnels sont aujourd'hui loin de subir les assauts de l'autorité, du pouvoir, du leadership et du contrôle. C'est ce qui apparaît nettement d'ailleurs lorsque les jeunes revendiquent une posture d'acteurs estimant que les adultes n'ont plus beaucoup de choses à leur apprendre. La conséquence logique qui découle de cette revendication est le caractère conflictuel qu'ont désormais pris les rapports intergénérationnels.

Références bibliographiques

- Balandier Georges, 1971, Sens et puissance, les dynamiques sociales, Paris, PUF.
- Berger Pierre, Luckmann Thomas, 1986, La construction sociale de la réalité, Paris, Klincksieck.
- Chapelliere Isabelle, Ordioni Natacha 1996. Le changement social contemporain, Paris, Éd marketing S.A.
- Coppieters' Wallant, Renaud, 1990, Jeunesse désœuvrée... Jeunesse d'avenir en Afrique, Bruxelles, UCISS.
- De Letour Eliane, 2001, « Métamorphoses sociales dans les ghettos de Côte d'Ivoire » in *Les jeunes : hantise de l'espace publique dans les sociétés du Sud* ? Collignon R., Diouf M. (sld), n° 18, Dakar, IRD, pp.151-168.
- Diatta Victor Nfansou, 2006, Le rôle de la production du cannabis dans l'entrée dans la vie adulte et l'intégration sociale des jeunes des îles Bliss, Mémoire de DEA de sociologie, Dakar, UCAD, 2006.
- Durkheim Emile, 1973, Éducation et sociologie, Paris, Seuil.

Dynamique des rapports de génération dans l'économie du chanvre indien en Casamance

Etienne Jean et al., 2004, Dictionnaire de sociologie, Paris, Hatier.

Frejaville Jean-Pierre, 1977, Les jeunes et la drogue, Paris, PUF.

Galland Olivier, 1991, Sociologie de la jeunesse, Paris, Armand Colin.

Liebau Eric, 2002, « Génération », in *Traité d'anthropologie historique*, Wulf C. (sld), Paris, l'Harmattan, pp. 283-294.

Rocher Guy, 1968, L'organisation sociale, Editions HMH, Ltée.

Tine Benoît, 2015, Sport et Violence dans les Navétanes, Approche Sociologique sur Jeunesse et Violence : Focus sur Ziguinchor, Centre Culturel Régional de Ziguinchor, 29 septembre.

Veblen Thorstein, 1970, *Théorie de la classe des loisirs*, Paris, Gallimard.